

Conservation du CC en seconde session :

NON

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025 / 2026

Note minimale permettant la compensation
au sein d'une UE :

0

Responsable(s)

Anne LEMONNIER-

LEMIEUX

Modalités de contrôle des connaissances du MASTER 1,
Mention Langues Littératures et civilisations étrangères
et régionales parcours Etudes germaniques

Codes UE = Unité d'Enseignement / EC = Elément Constitutif	Libellés UE/EC	Nombre de Crédits	Type d'évaluation CC (Contrôle continu) et/ou ET (Evaluation terminale) et/ou CP (Contrôle partiel) et pondération le cas échéant				Nature de l'épreuve de première session (écrit, oral, rapport, projet)	Période 1 (semaine calendaire)	Nature de l'épreuve de seconde session	Période 2 (semaine calendaire)
1er semestre										
UE 1A	ALL - Socle commun -	6	CC	CP	ET		CC	CP	ET	
	Humanités numériques cours dans l'offre du CID (selon MMC du CID)	3								
	Outils de la recherche (cours validables au titre du 1er semestre, 1 cours au choix dans la liste ci-dessous)	3	100 %							
	2) ALL-4201 - Méthodes et outils de la recherche		100 %			Poster et oral de 15mn				au plus tard semaine 24 (2026)
	3) ALL-4209 - Mastérialles : initiation à la communication scientifique		100 %			Oral de 20mn				au plus tard semaine 24 (2026)
UE 1B	ALL - Compétences en langue	9	CC	CP	ET			CP	ET	
	ALL-9102 - Thème allemand	3	100 %			3 écrits sur table				au plus tard semaine 24 (2026)
	ALL-9101 - Version allemande écrite	3	100 %			3 écrits sur table				au plus tard semaine 24 (2026)
	LV 2 (selon MMC du centre de langues)	3								
UE 1C	ALL - Approfondissement disciplinaire	15	CC	CP	ET			CP	ET	
	ALL-4103 - Littérature allemande	3	100 %			1 écrit maison, 1 écrit sur table et un oral de 15 mn				au plus tard semaine 24 (2026)
	ALL-4104- Civilisation	3	100 %			1 écrit sur table (60%) et un oral de 20 mn (40%)				au plus tard semaine 24 (2026)
	ALL-4105 - Linguistique et stylistique allemande	3	100 %							Dossier (maison)
	ALL-4107 - Histoire des idées - Les Lumières allemandes, leur réception et leur critique de 1750 à nos jours	3	100 %			1 écrit et un oral de 20 mn				au plus tard semaine 24 (2026)
	Séminaires au choix: *Cours ENS au choix (selon MCC décrites dans le catalogue de l'offre de cours de l'ENS)	3								
	*Cours externe libre (selon MCC décrites dans le catalogue de l'offre de cours de l'établissement partenaire)	3								
2ème semestre										
UE 2A	ALL - Socle commun	6	CC	CP	ET			CP	ET	
	Humanités numériques appliquées cours dans l'offre du CID (selon MMC du CID)	3								
	Outils de la recherche (choisir un cours différent du premier semestre)	3	100 %							
	2) ALL-4201 - Méthodes et outils de la recherche (3 ECTS)		100 %			Poster et oral de 15mn				au plus tard semaine 24 (2026)
	3) ALL-4209 - Mastérialles : initiation à la communication scientifique (3 ECTS)		100 %			Oral de 20mn				au plus tard semaine 24 (2026)
UE 2B	ALL - Compétences en langue	9	CC	CP	ET			CP	ET	
	ALL-9202 - Thème allemand	3	100 %			3 écrits sur table				au plus tard semaine 24 (2026)
	ALL-9201 - Version allemande écrite	3	100 %			3 écrits sur table				au plus tard semaine 24 (2026)
	LV 2 (selon MCC du centre de langues)	3								
UE 2C	ALL - Approfondissement disciplinaire	12	CC	CP	ET			CP	ET	
	ZZTD9000 - Mémoire de recherche	12	100 %			mémoire et soutenance				au plus tard semaine 37 (2026)
UE	LANGUES Expériences en milieu professionnel	3	CC	CP	ET			CP	ET	
	ZZTD9001 - Stage ou expérience professionnelle	3	100 %			rapport				au plus tard semaine 37 (2026)

Pour rappel - Conformément au Règlement des études de l'ENS de Lyon (Section V-Article 16-Les modalités de compensation des unités d'enseignement), pour les Étudiants inscrits administrativement à l'ENS de Lyon, aucune compensation n'est possible entre les unités d'enseignement, ni entre les semestres.

La note de 2de session remplace toujours à la fois la note de CP et la note d'ET obtenues en première session, et parfois la note de CC (en fonction du choix fait plus haut).

Pour l'évaluation des stages de SEE et mémoires de recherche de LSH, la seconde session éventuelle n'est ouverte qu'aux étudiants ne s'étant pas présentés à la première session.

Pour les cours relevant à titre principal d'une autre formation, ou opérés par un établissement co-acrédité, renvoyer aux MCC de ladite formation ou dudit établissement.

Les cours d'approfondissement disciplinaire "cours ENS au choix" peuvent être pris dans l'offre de cours des autres masters (selon les modalités de contrôle définies)

Les cours d'approfondissement disciplinaire "cours libres au choix" peuvent être pris dans l'offre de cours des établissements partenaires (selon les modalités de contrôle définies)